



BARBARA LAROUX

Christine Théodoloz-Walker dirige Intégration pour Tous depuis 1996. La fondation a un budget annuel de 20 millions de francs.

Concilier travail et atteinte à la santé, une success story

DISTINCTION

La Fondation Intégration pour Tous (IPT) remporte un prix pour l'innovation sociale. Basée à Vevey, elle est spécialisée dans la réinsertion professionnelle de personnes atteintes dans leur santé.

C'est une agence de placement. Mais pas comme les autres. Intégration pour Tous (IPT) est spécialisée dans la réinsertion professionnelle de personnes atteintes dans leur santé. La Fondation Paradies à Zurich a récompensé cette démarche «avant-gardiste et plus professionnelle que les autres» en lui attribuant son prix bisannuel pour l'innovation sociale, mardi soir à Zurich. «IPT a été fondée par des entrepreneurs romands bénévoles en 1972, souligne la directrice, Christine Théodoloz-Walker. Cela montre bien que nous devons être en adéquation avec le monde du travail. La fondation s'est professionnalisée depuis 1986. Notre réseau d'environ 10 000 entreprises constitue l'un de nos atouts majeurs.»

Car le but de la fondation et ses 110 collaborateurs répartis sur une vingtaine de sites dans toute la Suisse est de dénicher un travail stable à des chercheurs d'emploi qui ont souvent dû interrompre leur parcours professionnel durant des mois, voire des années. «Ces personnes doivent parfois changer d'activité après un

accident ou une longue maladie comme un cancer. C'est à nous d'identifier leurs compétences et de les mettre en valeur afin de les réinsérer durablement dans la vie professionnelle. Ce qui les fait souvent reprendre pied dans la vie en général.»

«Créer de la valeur»

Le défi: trouver un poste où leurs aptitudes correspondent aux besoins des entreprises. C'est cette adéquation qui a particulièrement plu à Paradies. Christine Théodoloz-Walker s'oppose à la dichotomie qui existe souvent entre le social et l'économie. «Les personnes que nous plaçons ne doivent pas représenter un problème pour l'entreprise mais créer de la valeur.»

Une démarche concluante puisque 75% des personnes placées par IPT étaient encore en emploi une année plus tard, et 70% après deux ans. En 2008, plus de 2500 personnes ont été prises en charge. Les demandeurs d'emploi sont adressés à IPT au travers de divers mandataires tels que des assurances sociales (chômage, aide sociale, AI) ou privées, les cantons, la Confédération et des entreprises notamment. «Notre rôle est de compléter l'offre publique. Avec l'avantage de ne pas être soumis aux mêmes contraintes légales.» **SANDRA WEBER**

Lire l'entier de l'article sur www.lesquotidiennes.com